

**typographe BF  
pour la communication  
visuelle**

«[...] Quel que soit le procédé [...] de reproduction utilisé, le terme de typographie s'applique à la conception graphique sur le plan du choix des caractères, de leur relation avec le contenu et de leur mise en page[s] accompagnée ou non d'illustrations [qui va] du blanc des mots au blanc des pages, en passant par tous les procédés intérieurs et extérieurs au texte permettant [...] sa mise en valeur.»

— Nina Catach, linguiste et historienne de la langue

Les typographes pour la communication visuelle avec brevet fédéral travaillent en qualité de spécialistes de la lettre, de la typographie et de la mise en forme du texte dans les domaines de la communication visuelle, du design graphique, de la publicité et de l'édition. Pratiquant leur activité professionnelle au sein d'agences, dans les secteurs de l'industrie et du monde associatif, travaillant au bénéfice d'ONG ou d'institutions culturelles et artistiques, ils garantissent l'efficacité, la qualité et l'adéquation de toute forme de communication écrite.

Le brevet fédéral de typographe pour la communication visuelle certifie toutes les compétences opérationnelles nécessaires à la réalisation d'un projet de communication exigeant privilégiant la forme écrite – de la conception du matériau typographique à sa mise œuvre, de la forme figée de l'imprimé à celle fluide des écrans, de la gestion de projet au conseil client.

# typographe BF pour la communication visuelle

[www.typographe-BF.ch](http://www.typographe-BF.ch)

**Organe responsable**  
sgv, SGD, viscom

**Organisateur des cours**  
viscom

## Contact et secrétariat

Marcel Weber  
viscom  
Speichergasse 35  
CH-3001 Bern  
tél.: 058 225 55 00  
email: [marcel.weber@viscom.ch](mailto:marcel.weber@viscom.ch)  
[www.viscom.ch](http://www.viscom.ch)

## Responsable des cours

Christian Tännler  
email: [info@typographe-BF.ch](mailto:info@typographe-BF.ch)

**La prochaine session de cours débute au printemps 2020 – les cours se dérouleront à Genève, les vendredis (fin de journée) et samedis**

**Les brevets fédéraux correspondants seront délivrés en été-automne 2021**

**Le nombre de places étant limité, il est recommandé de s'inscrire sans trop tarder**

## Objectifs

L'examen professionnel menant au brevet fédéral de typographe pour la communication visuelle est une étape de spécialisation qui suit l'obtention d'un CFC dans l'industrie des arts graphiques.

Le brevet permet à ses titulaires de démontrer des connaissances approfondies acquises dans le domaine d'activité lié à la typographie et, partant, à toute forme de la communication écrite.

## Perspectives professionnelles

Concrètement, l'obtention du titre protégé de brevet fédéral de typographe pour la communication visuelle permet

- › de prétendre à l'exercice d'une fonction de cadre intermédiaire en entreprise ;
- › d'assumer, en qualité de spécialiste, des tâches exigeantes demandant des connaissances poussées dans tous les domaines d'activité liés à la typographie ;
- › d'accéder au statut d'indépendant, moyennant l'acquisition de compétences complémentaires dans le domaine de la gestion d'entreprise ;
- › d'accéder à des modules de formation complémentaires débouchant sur d'autres certificats ou diplômes professionnels supérieurs ;
- › d'enseigner dans le cadre du système de formation professionnelle suisse.

## Contenus

L'enseignement prévu en vue de la préparation à l'examen du brevet fédéral est compatible avec une activité professionnelle à plein temps.

Le cursus correspondant est réparti en plusieurs modules de cours intensifs:

- › mise à jour des prérequis ;
- › connaissances approfondies ;
- › typographie appliquée (il s'agit du module et de l'objectif principal) ;
- › projet, suivi de projet et gestion des ressources.

Il est axé sur une mise en pratique professionnelle ciblée et dispensée par des intervenant·e·s jouissant d'une expertise et d'une notoriété avérée.

## Conditions et admission

Le cours «typographe pour la communication visuelle BF» prépare ses participants à l'examen professionnel fédéral en l'espace d'un peu plus d'une année. Sont admis·e·s aux cours préparatoires ainsi qu'à l'examen les candidat·e·s qui

- › sont au bénéfice d'un CFC de la branche des arts graphiques ou d'une qualification équivalente
- › et peuvent justifier d'au moins deux années d'une pratique appropriée dans le domaine professionnel
- › ou possèdent un CFC relevant d'une autre profession et peuvent justifier de six ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la conception graphique.

## Lieu de formation

En grande partie, les cours seront dispensés dans les locaux du Centre de formation professionnelle Arts (CFP Arts) à Genève. Les workshops auront lieu à l'Ecole d'art et de communication (ERACOM) à Lausanne et d'autres modules de cours seront dispensés online.

## Coûts et contribution fédérale

La Confédération soutient financièrement la préparation à l'examen fédéral en fournissant une contribution s'élevant à 50% du coût des cours préparatoires ([www.sbf.admin.ch/contributions](http://www.sbf.admin.ch/contributions)).

Compte tenu de cette subvention, les coûts à charge des candidat·e·s se rapportant à la préparation des examens s'élèvent à 4800 fr., la participation aux frais d'examens s'élèvent à 1400 fr.

## Séances d'information

Les informations à ce sujet seront prochainement publiées à cet emplacement.

## Inscription

L'inscription a lieu en ligne. Vous trouverez un formulaire d'inscription sur le site [www.typographe-BF.ch](http://www.typographe-BF.ch).